



# PRÉFET DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Gel 2021

### Aide de trésorerie exceptionnelle

en vue de soutenir les exploitations agricoles touchées par les épisodes de gel 2021  
dans le secteur de l'arboriculture fruits à noyaux  
(activité principale exploitation)

cerises, pêches, nectarines, abricots, mirabelles et prunes de table

La demande d'aide de trésorerie exceptionnelle est "**dématérialisée**". Pour plus de rapidité et de facilité, votre demande devra se faire sur le site "**démarches simplifiées**".

#### COMMENT PROCÉDER ?

Vous pouvez y accéder directement en cliquant sur le lien suivant :

#### SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ?

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/gel-2021-aide-de-tresorerie-exceptionnelle>

Si vous avez déjà effectué une démarche sur le site "**démarches simplifiées**", vous avez déjà un compte et un mot de passe qui vous permet d'accéder au formulaire de demande d'aide sur démarche simplifiée en cliquant directement sur le lien ci-dessus.

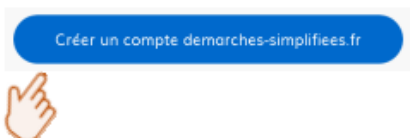
#### SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?

Si vous n'avez pas de compte sur "**démarches simplifiées**", il vous faut en créer un pour avoir accès au formulaire de demande d'aide à la trésorerie exceptionnelle.

Pour créer un compte sur [« démarches simplifiées »](#), il faut :

**1**

Cliquer sur « **créer un compte** [demarches-simplifiees.fr](#) »



**2**

Renseigner votre email et créer un mot de passe

**3**

Confirmer votre compte à partir du mail reçu sur votre boîte mail.



Pour tout autre renseignement complémentaire, vous pouvez adresser à la Direction Départementale des Territoires  
9, Rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 RODEZ CEDEX 9 au n° 05.65.73.50.00 ou par messagerie à l'adresse mail suivante :  
[ddt-criseagricole@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt-criseagricole@aveyron.gouv.fr)